

## LA DECENNIE DES FEMMES DANS L'EGLISE EVANGELIQUE DU CAMEROUN (1988-1998) : ETAT DES LIEUX ET IMPACT D'UN PROJET FEMINISTE

Jean Paul MOUNTAPMBEME  
Université de Dschang – Cameroun  
[jpmountap@gmail.com](mailto:jpmountap@gmail.com)

**Résumé :** Impulsée par le Conseil Œcuménique des Églises, la décennie des femmes qui s'étend de 1988 à 1998 est un fait au sein de l'Église Évangélique du Cameroun (ECC). Un survol des divers aspects de cette institution chrétienne antérieure à l'année 1988 révèle que seul un rôle rétrograde était accordé aux femmes. Cependant, la décennie des femmes a vu la chute de certains enjeux qui empêchaient les femmes d'occuper des postes de responsabilités au sein de l'ECC. Pour tenter de résoudre ces problèmes, certaines mesures ont été mises en place, telles que : des campagnes de sensibilisation, des séminaires, des ateliers, des symposiums et des tables rondes. Dès lors, à la fin de ladite décennie, on a pu constater la montée quantitative de génération de femmes capables de prise de décision effective au sein de cette institution chrétienne. Cependant, le nombre de ces femmes reste insignifiant par rapport aux hommes.

**Mots-clés :** Décennie, Femmes, Eglise, Impact, Projet

**Abstract :** Fostered by the World Council of Churches, the women decade that runs from 1988-1998 was a fact within the Evangelical Church in Cameroon (ECC). An overview of the various aspects of this christian institution prior to the year 1988, reveals that only a retrograde role was given to the women. However, the women's decade saw the fall of some issues that prevented women from holding posts of responsibilities within ECC. In an attempt to solve these issues, a number of measures were put in place, such as: sensitization campaigns, seminars, workshops, symposiums and round table talks. Consequently, at the end of the said decade, one could note the quantitative rise of generation of women capable of effective decision making within this christian institution. However, the number of these women is remains insignificant compared to men.

**Keywords:** Decade, Women, Church, Impact, Project

### Introduction

La décennie des femmes, 1988-1998, projet féministe initié et lancé par le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) comme un mot d'ordre aux Eglises, a été pour la plupart des communautés chrétiennes une période majeure d'une prise de conscience internationale sur les problèmes des femmes au sein des



Eglises. L'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC) qui est l'une des forces religieuses protestantes au Cameroun n'était pas en reste. Fort de l'hypothèse selon laquelle cette décennie a été une réalité en son sein, il n'en demeure pas moins essentiel de se questionner sur l'essence de ce projet à l'intérieur de cette institution chrétienne. Ainsi, la question centrale qui sous-tend cette étude est celle de savoir quel est l'impact de la décennie des femmes au sein de l'EEC ?

En tant que cadre théorique, il faut regarder avec un peu de distance et de recul les mutations profondes qui s'y sont opérées sur la condition des femmes. Pour mener à bien cette étude, nous avons préconisé les méthodes qualitative et quantitative. Elles étaient basées sur des entretiens directs et semi-directs, des interviews auprès des personnalités ressources ainsi que le dépouillement des archives spécialisées<sup>1</sup>. Les informations recueillies ont permis de structurer cet article en trois parties à savoir la genèse de la décennie, son déroulement, puis son impact sur la place actuelle des femmes au sein de l'EEC.

### **1. Aux origines de la discrimination de la femme camerounaise et la genèse de la décennie dans l'histoire du Conseil Œcuménique des Eglises**

Avant l'avènement du colonialisme et des sociétés missionnaires, la femme africaine a toujours subi une discrimination dans la société traditionnelle camerounaise. Cette discrimination, qui résulte de la perception et la place traditionnellement réservées à la femme, fut entérinée et consolidée par religion musulmane et l'école occidentale.

---

<sup>1</sup> Les dépôts d'archives spécialisées dont il est question dans cette étude sont ceux de la Direction Générale de l'EEC, du Département de l'Union des Femmes Chrétiennes (DUFC), respectivement situés à Douala, notamment à Akwa et NJO-NJO et de la région synodale du Noun-Nord à Foumban. Il faut relever que ces centres d'archives regroupent des documents importants des activités menées au sein de cette institution chrétienne depuis la proclamation de son autonomie en 1957. Toutefois, il est déplorable de constater que ces archives ne sont bien organisées. Ce qui donne du mal aux chercheurs de faire une bonne présentation et une meilleure traçabilité dans les productions scientifiques.

### **1.1. La perception et la place de la femme dans la société traditionnelle camerounaise**

La perception et la place traditionnelles ou préchrétiennes de la femme camerounaise en général, de la jeune fille en particulier, ont déjà fait l'objet d'une abondante littérature en histoire. Il en ressort que la jeune fille camerounaise était conséquemment vouée aux tâches ménagères. Considérée parfois comme une source de richesse par la famille, par le biais de la dot, elle est ainsi perçue comme une marchandise à vendre au plus offrant. Souvent objet de consentement des deux familles que sujet du choix de son époux, la jeune fille est parfois forcée au mariage généralement polygamique. Dans le meilleur des cas, elle accepte l'arrangement des parents sans être ni actrice, ni consciente. L'âge de son époux, et probablement son physique, le nombre de ses premières épouses, se présentent à la jeune mariée comme faits accomplis. Elle doit donc s'y accommoder et les assumer.

À la vérité, la perception traditionnelle de la condition de la femme camerounaise est opposée à celle de l'homme. Elle est à la limite assimilée à celle de l'esclavage aussi bien dans le Nord-Cameroun que chez les peuples de la forêt du Sud. Chez ces peuples, au niveau du hameau, l'épouse, les enfants et l'esclave regardent le père de famille comme le maître, le protecteur qui veille à leur destinée, démontre. Voilà pourquoi, contrairement aux jeunes filles, les garçons, à leur adolescence, sont soumis à des initiations rituelles en vue de leur endurance physique face à toute épreuve, leur épanouissement et leur intégration sociale. Femmes, enfants et esclaves reconnaissent volontiers qu'il revient au père de famille de centraliser tous les droits de la famille. Pour ce qui est spécifiquement de la femme et l'esclave, Pierre Mviena (1970 : 15) relève que « le statut coutumier les réduit à des conditions très humbles soit en conférant à leurs patrons le droit de vie et mort sur eux, soit en les vouant à l'achat ou aux échanges qui favorisent le progrès de l'économie ».

Dans le Grand Nord du Cameroun, la perception et la place traditionnelle de la femme n'en sont pas éloignées. Ada Djabou



montre à cet effet que la tradition séculaire établie a voué la jeune fille au mariage, à la soumission totale et exclusive à son mari, aux devoirs ménagers et aux travaux domestiques. C'est que, « selon l'éducation traditionnelle, la jeune fille doit assumer ses devoirs ménagers, effectuer les travaux domestiques tels que la propreté de la maison, l'alimentation en eau potable et à l'alimentation de la famille de façon générale, car la femme est mère nourricière » (Djabou, 1917 : 643). Ce qui constitua des pierres d'attente pour la religion musulmane conquérante du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle y trouva, dès 1802, un terrain fertile à l'islamisation et ne fit que consolider ce statut social de marginalisation et de subordination de la femme camerounaise. Ce d'autant plus que « même si le projet d'islamisation totale des croyances a échoué, celui de l'islamisation de certaines valeurs culturelles locales a marqué du succès ». L'institution scolaire arrivant n'a d'ailleurs fait qu'entériner et amplifier cette perception discriminatoire de la femme camerounaise.

## **1.2. La genèse de la décennie dans l'histoire du Conseil Œcuménique des Eglises**

Il est aujourd'hui attesté que la décennie œcuménique, quels qu'en soient les résultats, fut une réalité dans la plupart des Eglises membres du COE. Mais, elle a une longue genèse dans l'histoire de cette institution interconfessionnelle. L'idée vit le jour en 1948, lorsque Sara Chakko de l'Eglise Syrienne Orthodoxe en Inde présenta un rapport lors de sa cinquième assemblée réunie à Amsterdam sur le rôle et le statut de la femme au sein de l'Eglise dans cinquante-huit pays. Puis, vint d'abord en 1949 la création de la Commission sur la Vie et le Travail de la Femme. Ensuite, en 1954 après la deuxième assemblée à Evanston, une nouvelle division sur la coopération entre les hommes et les femmes fût créée. C'est ainsi que, la présidente Bam de l'Eglise anglicane d'Afrique du Sud fut chargée de l'organisation du département des femmes et la tenue d'une conférence mondiale sur la discrimination sexiste. Enfin, dans les années soixante-dix, le

sexisme a été reconnu et identifié comme une forme d'oppression qui empêchait les femmes de jouer leur rôle dans l'Église et la société<sup>2</sup>.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1975, la cinquième assemblée du COE se réunissant à Nairobi, au même moment que la tenue de l'Assemblée Internationale de la femme déclarée par les Nations-Unies, entama l'étude du thème portant sur la communauté des femmes et des hommes dans l'Église. Telle que précise Albertine Tshibilondi Ngoyi (1996 : 120), la décennie des Nations-Unies pour la femme (1975-1985) dont la devise était « égalité, développement et paix », avait pour objectifs d'accroître l'alphabétisation et l'éducation civique des femmes.

En plus, de 1978 à 1981 le Comité Central était conscient que les femmes forment la majorité des membres des Églises et constituent la moitié de la famille humaine et que les rapports humains devraient être assis sur une base d'égalité. C'est pour cette raison que le Comité préconisa que l'égalité était l'objectif qu'il fallait impérativement atteindre, en veillant d'abord sur les organes consultatifs et en examinant les décisions du COE durant et après la sixième assemblée. C'est à ce titre qu'en 1983, la sixième assemblée exigea que le COE incorpore dans son mouvement œcuménique les revendications et la vision de la femme dans tous ses départements et programmes.

Sans plus attendre, il demanda aux Églises membres d'éliminer toutes les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et adopter les résolutions de la conférence des Nations-Unies. Fort de cette longue marche du COE sur la situation de la femme dans l'Église, la décennie œcuménique a été lancée en janvier 1987 et considérée comme une réponse à celle des Nations-Unies pour la femme.

## **2. Des stéréotypes aux objectifs spécifiques de la décennie œcuménique et l'état des lieux au sein de l'EEC**

---

<sup>2</sup> Archives EEC, dossier CETA, *Rapport de la Conférence mondiale sur le sexisme*, document inédit, Mexico, 1988, p. 2.



## 2.1 Pourquoi une décennie œcuménique dans l'EEC ?

Dans cette section de notre réflexion, deux questions fondamentales ont le mérite d'être posées. Pourquoi une décennie œcuménique des Eglises au niveau d'une instance interconfessionnelle ? Pourquoi cette solidarité de l'Eglise avec les femmes est-elle nécessaire ? Déjà, avant de s'étendre sur ces deux questions épineuses, il convient de montrer de prime abord que la décennie œcuménique avait des objectifs spécifiques. Afin de les comprendre, il importe de remarquer qu'avant et même pendant cette période, la condition des femmes est régulée par des traditions et des cultures rétrogrades dont beaucoup sont en conflit avec l'état de la société et l'évolution des mentalités sur le statut socioculturel des femmes (Yinda et Mana, 2005 : 27). Plus encore, on constate que les Eglises sont le reflet de la société dans son ensemble. On y rencontre les mêmes contradictions et les mêmes injustices que dans la société. Selon le document de réflexion du Rassemblement Œcuménique Mondial des Jeunes Etudiants portant sur les femmes à l'intérieur des communautés chrétiennes, il est clairement établi que peu de femmes sont présentes dans les organes de prise de décision et qu'elles ne reçoivent l'ordination que dans certaines Eglises. Au regard de ces stéréotypes, il est évident de dire que le christianisme est un vecteur important de la soumission des femmes et de la domination masculine.

Ainsi, c'est pour montrer sa présence dans le débat et sur la question de la place de la femme dans la société et renverser la courbe que le COE se fixa les objectifs spécifiques à savoir :

- Encourager les femmes à toujours remettre en question les structures oppressives érigées contre elles de manière générale dans la société et dans l'Eglise ;
- fournir aux femmes l'occasion d'examiner leurs communautés et leur travail afin de répondre aux réalités et aux lois de la société dans laquelle elles vivent ;
- soutenir l'Eglise et les femmes aux niveaux local et international dans leur lutte pour la justice, la paix et l'intégrité de la création ;
- demander aux Eglises de redéfinir le rôle des femmes dans l'Eglise et les associer à la prise des décisions concernant les moyens d'améliorer leur condition dans la société ;

- encourager les églises à manifester leur solidarité aux femmes.

A la lumière des deux interrogations soulevées plus haut, il est à noter respectivement que le développement des mouvements féminins et la solidarité furent des signes d'espérance pour les femmes opprimées par l'injustice sociale, économique ou politique. Lorsque le COE demanda aux Eglises d'éliminer toutes les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes, il était conscient du fait que la vie de l'Eglise ne répondait pas complètement aux aspirations de la foi chrétienne réelle. En dépit de ses avancées, la décennie des Nations-Unies n'avait pas touché la question du rôle de la femme au sein de l'Eglise et de la société. C'est à ce titre que Catherine Modi Din (1993 : 20) écrit que cette décennie s'est terminée sur fond d'amertume car les résultats atteints n'avaient pas répondu aux espoirs. Par conséquent, celle du COE était un prolongement aux réflexions à celle des Nations-Unies.

Somme toute, la solidarité de l'Eglise avec les femmes est une nécessité. Pour ce faire, l'Eglise doit accorder la même valeur aux hommes tout comme aux femmes en trouvant les moyens d'exprimer ces faits non seulement en termes de rôle et des fonctions, mais aussi de personnalités. C'est dans ce sillage que Marie-Thérèse De Maleissye (1990 : 285) écrit avec optimisme que l'histoire de la condition de la femme n'est pas une histoire linéaire qui va s'améliorant sans cesse, mais un mouvement en dents de scie avec cependant une courbe ascendante.

Dès lors que les objectifs sont clairement définis, chaque Eglise membre oriente en fonction de ses priorités la participation complète de la femme dans la vie de l'Eglise et de la communauté ainsi que la vision et l'action de la femme en faveur de la justice, la paix et l'intégrité de la création. La section suivante se propose de faire un *flash-back* sur un projet féministe représentatif de la problématique de l'émancipation des femmes au sein de l'EEC. Il s'agirait de voir comment cette institution chrétienne, en tant que membre du COE, s'approprie un discours théorique en vue de changement de paradigme dans la société camerounaise.



## 2.2. L'état des lieux de la situation des femmes au sein de l'EEC avant la décennie 1988-1998

Il ne viendrait sans doute pas à l'esprit de demander depuis quand les hommes travaillent, alors que pour les femmes, le travail est présenté comme contingent, fortuit, récent ou comme le résultat d'un combat, d'une conquête sur une société de nature patriarcale. L'étude menée par Jean Paul Mountapmbeme (2019 : 60) sur l'EEC après son autonomie en 1957 montre que les femmes quoique plus nombreuses que les hommes font encore l'objet des discriminations. Dans tous les secteurs de la vie de l'Eglise, elles n'ont pas de véritables responsabilités. Le tableau ci-après montre à suffisance un fort taux de masculinité au sein de l'EEC avant 1988.

**Tableau 1 : Responsabilisation des hommes et femmes au sein de l'EEC avant 1988**

Responsabilités	Genres		Effectifs
	M	F	
<b>Organes de décision dans l'Eglise</b>			
- Bureau de l'Eglise	05	00	05
- Commission Exécutive	12	00	12
- Présidence de région	13	00	13
<b>Pastorat et Ecole de Théologie</b>			
Pasteurs	311	00	311
Direction Institut de théologie de Ndounfué	01	-	-
<b>Mouvements dans l'Eglise</b>			
Bureau national UCJG	11	00	11
Bureau national USCAM	12	02	14
<b>Œuvres dans l'Eglise</b>			
<b>Enseignements maternel et primaire</b>			
- Direction	17	54	71
<b>Enseignements secondaires</b>			
Inspecteurs	09	00	09
Principaux	12	00	12
Vice-principaux	17	01	18
<b>Œuvre sanitaire</b>			
Médecin	05	01	06

La décennie des femmes dans l'Église Évangélique du Cameroun (1988-1998) :  
état des lieux et impact d'un projet féministe

<b>Imprimerie</b>			
Direction	01	00	01
<b>Œuvre agricole et sociale</b>			
Direction	04	00	04

**Source :** Tableau construit par Jean Paul Mountapmbeme à partir des documents d'archives (rapports, compte-rendu, entretiens).

A la lumière du tableau comparatif ci-dessus, l'on peut relever un taux assez faible de représentativité des femmes dans les organes de décision, les bureaux des mouvements ainsi que les œuvres de témoignage dans l'EEC. Qu'est ce qui peut bien expliquer cette large différence ? Surtout lorsqu'on connaît que les femmes sont quantitativement plus nombreuses dans l'Église. Si la forte responsabilisation des hommes au détriment des femmes peut s'analyser sous l'angle de la domination du patriarcat observée dans les sociétés africaines contemporaines, ne faut-il pas aussi dire que les femmes elles-mêmes seraient en définitive à la fois conscientes et complices passives d'une telle situation en s'investissant « naturellement » dans le rôle traditionnel de la « femme au foyer » ? C'est pour montrer la part de responsabilité de chaque composante et dénoncer ces chiffres que le pasteur Fabien Ouamba (1990 : 5) déclare :

Nous souhaitons que lors des prochains renouvellements des structures de notre Église que cette carence soit remédiée. Cela passera par la prise de conscience que les femmes devront avoir pour les rôles plus actifs mais aussi par le changement de mentalité des hommes et des femmes qui ne considéreront plus seulement le sexe qui sépare et limite mais aussi la compétence et l'efficacité qui permettent un bon rendement. Nous permettrons à tous les membres de mettre au service de la communauté, sans distinction de sexe, les dons qu'ils ou qu'elles ont reçus du Seigneur pour le bien de tous.

Si tel est le cas, notons dès maintenant que la question de la responsabilisation des femmes au sein de cette institution religieuse a été concrètement abordée à travers la décennie des femmes, lancée



et célébrée au sein de l'EEC de 1988 à 1998. Comment avait-elle été implémentée ?

### **3. Le déroulement de la décennie et les principales recommandations à l'Eglise**

Dans cette section, il est question de présenter et d'analyser le déroulement de la décennie ainsi que ses principales recommandations.

#### **3.1. Le film des événements**

Suite à un programme établi, la décennie en faveur des femmes fut concrétisée au sein de l'EEC. Elle a été un moment de forte expression des femmes et de toute l'Eglise, que ce soit dans les tournées et les regroupements, les séminaires de formation, les journaux et la pastorale. Tout a commencé par la mise sur pied d'un groupe de travail constitué de cinq femmes à savoir Régine Sina, Charlotte Elong, Lydienne Nseke, Joséphine Mbappe et Aline Ouafu. Une fois lancé en avril 1988 à Douala, le groupe se mit au travail. D'abord, il était question de faire des tournées dans toutes les régions synodales pour rencontrer les femmes de l'UFC afin d'éclaircir le but de la décennie. Le compte-rendu de ce travail nous semble également faire écho de la thèse selon laquelle ce projet n'avait pas été bien préparé par le groupe de travail et non plus mieux accueilli par les femmes rurales. Le compte-rendu des tournées régionales dans la Mifi et le Noun confirme cette ambiguïté :

Dans la Mifi le travail était vraiment médiocre. C'étaient les premières pluies, toutes les femmes étaient parties aux champs, et encore les quelques-unes qui étaient disponibles n'étaient pas informées. Même les pasteurs. Peut-être est-ce la raison pour laquelle nous avons été logés au foyer dans la poussière. Peut-être parce que la décennie c'est encore quoi ? Mais cette décennie a été lancée à Bafoussam quand Madame Waffo Aline était présidente régionale. C'est enfin le soir au dîner que nous avons rencontré cinq pasteurs et dix femmes qui nous

La décennie des femmes dans l'Église Évangélique du Cameroun (1988-1998) :  
état des lieux et impact d'un projet féministe

voyaient en tournée sans connaître l'objet. Nous étions obligés de livrer à nouveau ce message.<sup>3</sup>

Or dans la région synodale du Noun, le rapport est plus élogieux :

Très découragées partant de Bafoussam, nous croyons que la mission avait échoué. Mais à Foumban, accueil chaleureux, salle comble, femmes et pasteurs. Ces femmes sont très bien encadrées par les aumôniers et le pasteur Jansen. Très encourageant car l'exposé a été suivi avec attention et la curiosité de ces femmes a porté davantage sur le progrès des femmes, ce qui a permis d'effacer la mélancolie de Bafoussam. La décennie à Foumban, l'école des femmes, les cours d'anglais et la présence des femmes musulmanes nous ont agréablement surpris. Voilà une région où l'Église cherche par tous les moyens le développement de la femme.<sup>4</sup>

Au regard de ces extraits des rapports, force est de constater que le déroulement de cet événement au sein de l'EEC souffrait d'un déficit de préparation efficiente. Le triste scénario de Bafoussam vécu par les membres de la Commission était aussi remarqué dans d'autres régions synodales à l'instar de Ndoungué. Malgré ces insuffisances, la Commission réussit tant bien que mal à sensibiliser l'ensemble des femmes sur son bien-fondé. Ensuite, sa seconde phase consistait à l'organisation des séminaires et colloques par les aumôniers régionaux de l'UFC ainsi que les ateliers de formation et des tables-rondes par le Département de l'Union des Femmes chrétiennes. La place et le statut de la femme étaient des thèmes récurrents des années 1988-1998. En fonction du programme établi, cet événement reposait sur deux grands centres d'intérêt à savoir « la paix dans la justice » et « la théologie et la spiritualité ». D'un point de vue général, cette décade a connu une effervescence des activités visant à améliorer qualitativement la condition de la femme au sein de l'EEC. A partir des données partielles, le tableau 2 ci-après donne une vision synoptique sur l'organisation de ces activités.

---

<sup>3</sup> Compte-rendu des tournées régionales dans la Mifi et le Noun, 1993, Douala, p. 3.

<sup>4</sup> Compte-rendu des tournées régionales dans la Mifi et le Noun, 1993, Douala, p. 3.

**Tableau 2: Organisation des activités de promotion de la femme dans l'EEC de 1990 à 1995**

Activités	Date et lieu	Thème	But
Table ronde	24 mai 1990 à la paroisse de Njo-Njo de Douala	Homme et femme, égalité ou complémentarité ?	Contribution dans le cadre de la décennie des Eglises solidaires des femmes et des efforts pour parvenir à la libération des femmes.
Séminaire national de formation	09 Mars 1992 à la Faculté de Théologie de Yaoundé	La femme et le Ministère pastoral dans l'Eglise d'aujourd'hui	Conscientisation en vue de changement des mentalités
Colloque des aumôniers de l'UFC	25 Juin 1993 à Fouban	Synode par les femmes de l'EEC	Préparation des femmes au synode
Séminaire national de formation	24 au 31 Juillet 1994 à Douala	Femme, crise et créativité	Prise de conscience des femmes pour son rôle dans le développement économique du Cameroun
Séminaire national de formation	13 au 20 Août 1995 au Centre Féminin Njo-Njo de Douala	Femme et coopération	Promouvoir l'émergence de la femme

Source : Tableau construit par Jean Paul Mountapmbeme à partir des documents d'archives (rapports, compte-rendu, entretiens).

A la lecture du tableau ci-dessus, on remarque une forte féminisation des activités intellectuelles au sein de l'Eglise et de la Faculté de Théologie de Yaoundé. De la question de l'égalité ou de la complémentarité entre l'homme et la femme, en passant par la problématique du pouvoir ecclésial, synodal et économique au sein de l'Eglise, on se rend à l'évidence que la récurrence de ces activités avait pour but de donner à l'Eglise une dimension nouvelle.

Enfin la prise de parole par les femmes et la pastorale n'étaient pas en reste dans le cadre de la sensibilisation. En ce qui concerne l'expression féminine, l'espace avait été donné aux femmes dans le journal *Appel*, organe international d'information et d'expression de l'EEC. Des femmes comme Catherine Modi Din, Nicole Ebelle Ekanga et Jacqueline Battu l'utilisèrent pour la promotion des activités féminines de l'Eglise.

En plus, c'était le moment propice pour les dirigeants de l'Eglise de s'attaquer à tous les maux qui pèsent sur l'émancipation de la femme au Cameroun. Déjà au cours de la tenue de son 38<sup>ème</sup> Synode Général, les synodaux s'étaient préoccupés des méfaits causés aux femmes par les pratiques rituelles qui leur sont imposées dans le cadre du veuvage. C'est à la suite de ces travaux que l'Eglise a fait sienne cette question et a officiellement pris position en dénonçant ces pratiques et stipule que c'est le reflet d'une société en décadence. Pour montrer que cette question lui tenait à cœur à son plus haut sommet, son Président général, le pasteur Charles Emmanuel Njike adressa une lettre pastorale à tous les responsables ecclésiastiques en ces termes :

Nous ne pouvons rester indifférents ou complices par notre silence : la femme et l'homme sont des êtres humains à part entière, créés à l'image de Dieu, engagés ensemble dans la même aventure. Ce combat est trop grave pour être engagé par notre Eglise seule : nous connaissons l'autorité, l'influence que nos chefs traditionnels exercent dans la société. Aussi leur lançons-nous un appel pressant afin que leurs efforts de persuasion puissent aboutir à extirper ce mal qui nous déshonore. Nous comptons beaucoup plus sur l'engagement des autorités administratives pour mettre un terme à des coutumes aussi barbares que dénaturées, et à œuvrer pour la réhabilitation de la femme, objet d'attention universelle en cette décennie œcuménique des Eglises solidaires des femmes. (Njike, 1994 : 1)

Cet extrait de lettre rejoint l'analyse de Séverin Cécile Abega (1996 : 95) qui montre que la situation des femmes n'est pas uniquement tributaire de la tradition dans le Cameroun actuel. Il est clair que le féminisme et la question du genre n'étaient plus des



questions périphériques à l'EEC au cours de cette décennie. Il était désormais question que la société se transforme en profondeur dans sa vision et dans ses pratiques de relation entre le genre masculin et le genre féminin. De plus en plus, les conducteurs spirituels des femmes au sein de l'Eglise firent des recommandations qui eurent un impact sur l'Eglise.

### **3.2. L'impact de la décennie et la reconsidération des femmes dans l'EEC.**

Dans l'espoir que nous avons pris à cœur la solidarité avec les femmes et que notre Eglise continuera à faire des propositions concrètes pour son action en leur faveur, nous avons pensé dans le cadre de nos activités à faire quelques demandes et recommandations.<sup>5</sup>

Telle est la déclaration préliminaire contenue dans le document de travail des aumôniers régionaux de l'UFC à l'issue de leur second colloque à Ndoungué. Eu égard de la décennie des femmes et des débats sur sa libération et sa responsabilisation, ils firent des exhortations et des recommandations dans le sens de l'amélioration qualitative et quantitative de la condition des femmes au sein de l'Eglise et de la société au Cameroun.

En souhaitant que la décennie soit une mobilisation générale de toutes les forces vives de l'Eglise, il a été recommandé la mise sur pied d'une Commission Evangélique de Solidarité avec les Femmes (CESAF) à tous les niveaux ecclésiastiques. En tant que commission de réflexion, de concertation et d'action de l'Eglise pour et avec les femmes, elle devra avoir une composition assez hétéroclite.

Il est par ailleurs recommandé que l'Eglise accorde la priorité de formation, de stage et des bourses d'études aux femmes, tout au moins dans le cadre de cette décennie. Celle-ci pourra devenir la Décennie Evangélique de Solidarité des Eglises avec les Femmes (DESEF) pour leur soutien et leur formation et tout ce qui permettrait à la femme la recherche de son identité réelle dans l'Eglise, dans la

---

<sup>5</sup> Document de travail de l'Aumônerie nationale UFC/EEC, 1990, Ndoungué, p. 1.

communauté et dans la Nation camerounaise. Pour concrétiser cet appui, il est envisagé pour le développement socio-culturel et socio-économique un Fonds Évangélique de Solidarité avec les Femmes (FESF).

En vue de rectifier réciproquement les clichés et stéréotypes traditionnels de la relation homme-femme et pour trouver ensemble de nouvelles images et de nouveaux rapports dans l'ordre du Salut, il a été enfin souhaité de voir la création au niveau des communautés des associations des couples ou de rencontre et de concertation entre les hommes et les femmes.

Tout compte fait, la décennie, telle qu'elle a été conçue à l'époque par les aumôniers de l'UFC, ne se résume pas à une simple manifestation, encore moins à une opposition entre des partisans, conservateurs de la femme « reine du foyer », et les tenants progressistes de « la femme émancipée et responsable » au sein de l'Église. Leurs recommandations semblent affranchir les femmes de la situation secondaire dans laquelle les hommes les ont placées. Cette position se confirme à la conclusion de leurs travaux en ces termes :

Les compétences devront prendre le dessus sur les préjugés et les affectations combinées à l'objectivité. Nous demandons que dans les structures de l'Église et dans les œuvres que la possibilité soit donnée aux femmes de jouir de leurs compétences et de leur savoir-faire pour le bien de tous et qu'à diplôme et compétence égaux que le sexe ne soit plus le seul critère de choix des responsables. L'Église et les responsables à tous les niveaux encourageront la promotion des femmes dans l'Église et dans la société.<sup>6</sup>

Au sein de l'EEC de 1988 à 1998, tout porte à croire que la question des femmes avait fait l'objet d'attention particulière. Suite au rapport des activités du bureau national du DUFC et de ses commissions, on se rend à l'évidence que la délégation du *Team Visit* du COE qui y séjourna du 19 au 24 Mai 1994 fit le constat sur les avancées de l'Église. Par ailleurs, il est également question de faire un bilan sur l'impact de la décennie sur la condition des femmes et

---

<sup>6</sup> Document de travail de l'Aumônerie nationale UFC/EEC, 1990, Ndoungué, p. 9.



montrer que l'Eglise se présente comme un acteur important sur la scène africaine (Chandon Moet, 1996 : 142) ; en d'autres termes, il s'agit de voir la propension de l'amélioration de la condition féminine au sein de l'EEC après plus de vingt-ans. Le tableau 3 ci-dessous témoigne d'une nette évolution de la situation des femmes au sein de cette institution chrétienne.

**Tableau 3 : Responsabilisation des hommes et femmes au sein de l'EEC avant le jubilé de 2007**

Responsabilités	Genres		Effectifs
	M	F	
<b>Organes de décision dans l'Eglise</b>			
- Bureau de l'Eglise	03	02	05
- Commission Exécutive	09	03	12
- Présidence de région	20	02	22
<b>Pastorat et Faculté de Théologie de Ndoungué</b>			
Pasteurs	686	14	700
Direction Faculté de Théologie de Ndoungué	00	01	01
<b>Mouvements dans l'Eglise</b>			
Bureau national UCJG	08	03	11
Bureau national USCAM	09	05	14
<b>Œuvres dans l'Eglise</b>			
<b>Enseignements maternel et primaire</b>			
Direction	60	96	156
<b>Enseignements secondaires</b>			
Inspection pédagogique	06	03	09
Principaux	17	01	18
Vice-principaux	18	04	22
<b>Œuvre sanitaire</b>			
Médecin	14	04	18
<b>Œuvre agricole et sociale</b>			
Direction	05	01	06

Source : Tableau construit par Jean Paul Mountapmbeme à partir des documents d'archives (rapports, compte-rendu, entretiens).

A l'observation de ce tableau, il est clairement établi que la condition de la femme s'est nettement améliorée dans l'EEC. Si on remarque encore des stagnations dans la plupart des œuvres et mouvements, il est indéniable que dans les organes de décision et le pastorat, on a tenu compte des considérations féminines. La décennie y a joué un rôle irréfutable. Par exemple, dans le ministère pastoral jadis réservé aux hommes, l'année 1989 a été beaucoup plus significative avec la consécration pour la première fois d'une femme pasteur d'origine néerlandaise Jansen Mechleld à la paroisse de Foumban, annexe de Njissé II dans la région ecclésiastique du bamoun (Moussanga, 1989 : 13). D'ailleurs, ce chiffre révélateur du nombre des femmes-pasteurs montre l'intérêt que l'EEC leur avait accordé dans l'exercice de ce ministère et de répondre à la problématique de ségrégation que Jacques Bang avait soulevé au cours de cette période. C'est ainsi que dans sa lettre circulaire du 18 mai 1989, le bureau de l'Église fit connaître la liste des candidats admis à la Faculté de Théologie de Yaoundé et l'École de Théologie de Ndoungué pour la rentrée académique 1992. En grande première, tel que le relève Jean Paul Mountapmbeme, on retrouva des candidates camerounaises à l'instar d'Ebenye Mbondo, Abestine Memiafo Sobjio, Frieda Moutngui, Emilienne Tuebou, Colette Yombia, Pauline Tapepon et Albertine Njiouwong. En tout état de cause, on peut *in fine* dire que cette place actuelle qu'occupent les femmes dans les différents secteurs d'activités de l'Église commence à respecter l'égalité de genre dans l'Église prônée par l'apôtre Paul où la dualité homme-femme doit s'exprimer sans hiérarchisation explicite (Villela, 2019 : 92).

## **Conclusion**

De façon générale, l'analyse faite des informations recueillies dans le cadre de cette étude a permis de mettre en lumière trois grands axes de réflexion. Il en ressort que ce projet féministe tire son essence dans la longue marche du COE sur la promotion de la femme ainsi que son rôle à jouer dans l'Église et la société. En faisant l'état des lieux sur la place de la femme et la mise en œuvre de la décennie



dans l'EEC, on se rend compte que ces dernières ne furent nullement représentées dans les organes de décision et le ministère pastoral. En revanche, la décennie a contribué à la promotion qualitative et une responsabilisation accrue des femmes dans cette institution chrétienne au Cameroun, malgré le pourcentage peu reluisant. Tout compte fait, il est juste de dire que l'évaluation d'un tel projet permet de relever que certaines initiatives féminines sont restées des vœux pieux ou des « morts nés » dans l'EEC. En matière de perspective, il serait plus intéressant d'approfondir ce type d'étude dans un cadre plus généralisé à l'instar de la Fédération des Eglises et Missions Evangéliques du Cameroun.

## Références bibliographiques

### Sources

- Compte-rendu des tournées régionales dans la Mifi et le Noun, (1993), Douala, pp. 1-6.
- Document de travail de l'Aumônerie nationale UFC/EEC, (1990), Ndoungué, pp. 1-9.
- MOUSSANGA EPEE André, (1988), « Exposé sur la genèse de la décennie œcuménique des femmes », Document de travail, Douala, pp. 1-3.
- NJIKE Charles Emmanuel, (1994), *Lettre pastorale aux présidents des régions*, Douala.
- Rapport des activités du bureau national du DUFC et de ses commissions au Comité Exécutif, 1994, Douala, pp. 1-12.
- Rapport du Synode Général de l'EEC, (1994), Dibombari, pp. 1-37.

### Bibliographie

- ABEGA Séverin Cécile, (1996), « L'évolution de la situation des femmes et des règles matrimoniales chez les Maka de l'Est Cameroun », Henry De Decker, *Dignité en Afrique, Hommage à Henry De Decker*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, pp. 95-117.
- BANG Jacques, (1994), « L'Eglise peut-elle être à la fois corps du Christ et lieu de ségrégation ? », *L'Appel Trimestriel de l'Eglise Evangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé.
- CHANDON MOET Bernard, (1996), « Eglise et société en Afrique selon l'exhortation papale post-synodale », Henry De Decker, *Dignité en Afrique, Hommage à Henry De Decker*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, pp. 137-149.
- DE MALEISSYE Marie-Thérèse, (1990), *Femmes en mission*, Lyon, CNRS et l'Université Jean Moulin de Lyon III.
- ION Bria et al, (2001), *Dictionnaire œcuménique de missiologie cent mots pour la mission*, Paris, Cerf.

La décennie des femmes dans l'Église Évangélique du Cameroun (1988-1998) :  
état des lieux et impact d'un projet féministe

- MODI DIN Catherine,(1993), « Où en est-on avec la décennie œcuménique des Églises solidaires des femmes ? », *L'Appel Trimestriel de l'Église Évangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé.
- MOUNTAPMBEME Jean Paul, (2019), « L'engagement sanitaire, social et éducatif de l'Église Évangélique du Cameroun au Vingtième siècle », Etienne Thevenin (dir.), *Solidarités en Afrique noire et en France à l'époque contemporaine*, Nancy, Kairos, pp. 59-68.
- MOUNTAPMBEME Jean Paul, (2020), *L'Église Évangélique du Cameroun : de la quête à la gestion de l'autonomie, 1917-2007*, Thèse de Doctorat Ph.D., Université de Yaoundé I.
- MOUSSANGA EPEE André, (1989), « En avant la décennie des femmes », *L'Appel Trimestriel de l'Église Évangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé.
- MOUSSANGA EPEE André, (1989), « Une première femme-pasteur dans l'EEC », *L'Appel, Trimestriel de l'Église Évangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé.
- MOUSSANGA EPEE André, (1992), « Que de controverse au sujet du ministère pastoral féminin », *L'Appel, Trimestriel de l'Église Évangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé.
- OUAMBA Fabien,(1990), « Solidarité de l'Église Évangélique avec les femmes », *L'Appel Trimestriel de l'Église Évangélique du Cameroun*, Douala, Imprimerie de Limbé, pp. 3-6.
- TSIBILONDI NGOYI Albertine, (1996), « Enjeux de l'Éducation de la femme en Afrique », Henry De Decker, *Dignité en Afrique, Hommage à Henry De Decker*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, pp. 119-135.
- VILLELA Jean-Marie, (2019), « Les femmes dans l'action sociale aux XIXe et XXe siècles, les ambiguïtés d'une émancipation », Etienne Thevenin (dir.), *Solidarités en Afrique noire et en France à l'époque contemporaine*, Nancy, Kairos, pp. 85-107.
- YINDA Hélène et KA Mana, (2005), *Manifeste de la femme africaine contre le système de violence envers les femmes et pour un nouveau chemin d'humanité*, Bafoussam, CIPCRE.